

**Communauté de Communes
Terrassonnais Haut Périgord
Noir**

**Pôle des Services Publics
58 Ave Jean Jaurès
24120 TERRASSON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil vingt-deux, le 4 avril, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Roland MOULINIER, 1^{er} Vice-Président.

Date de convocation : 29 mars 2022

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	58
Présents	42
Votants :	46
Pour :	46
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Didier CLERJOUX, Sylviane GRANDCHAMP, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie CHANQUOI, Patricia FLAGEAT, Stéphane ROUDIER, Gaston GRAND, Jean-Louis PUJOLS, Elodie REBEYROL, Nicolas DJERBI, Roland MOULINIER, Sébastien LUNEAU, Daniel BOUTOT, Daniel BARIL, Jean-Pierre VERDIER, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Marie-Claire BOULINGUEZ, Bernard DURAND, Patrick DELAUGEAS, Claude TURBANT, Mattia TRENTMONT, Régine ANGLARD, Jean BOUSQUET, Frédéric GAUTHIER, Claudine LIARSOU, Sabine MALARD, Maud MANIERE, Jean-Yves VERGNE, Jean-Luc BLANCHARD, Nicole RAVIDAT Laurent PELLERIN.

Suppléant : Gilles COZANET représente Dominique DURUY, Patrick LEFEBVRE représente Gérard MERCIER, Daniel DEVAUX représente Annie DELAGE, Maurice DUBREUIL représente Jacques MIGNOT, Emmanuel REBIERE représente Dominique DURAND.

Excusés : Josiane LEVISKI donne pouvoir à Jean-Luc BLANCHARD, Patrick GAGNEPAIN donne pouvoir à Stéphane ROUDIER, Jean-Michel LAGORSE, Olivier ROUZIER, Claude SAUTIER donne pouvoir à Bertrand CAGNIART, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Edmond Claude DELPY, Jean-Michel LAGORSE, Bernard BEAUDRY, Coralie DAUBISSE donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Isabelle DUPUY, Fabien JAUBERT, Roger LAROUQUIE, Caroline VIEIRA.

SECRÉTAIRE : Mme Bernadette MERLIN.

OBJET : Approbation du Compte Administratif 2021 Budget Principal 440


Vu, les travaux de la commission des finances du 28 février 2022 et du 28 Mars 2022,
Vu, les travaux du bureau communautaire du 28 Mars 2022,

Après s'être fait présenter le compte administratif 2020,


Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Monsieur Dominique BOUSQUET, Président quitte la salle.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, DECIDE

 **D'APPROUVER** le compte administratif 2021 du budget considéré lequel peut se résumer comme suit :

BUDGET		BUDGET ANNEXE		BUDGET PRINCIPAL							
Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT								
	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent							
Résultats reportés 2020		527 495,54 €			85 752,12 €						
	Dépenses	Recettes	Résultats exercice	Dépenses	Recettes	Résultats exercice					
Opérations de l'exercice 2021	10 426 748,22 €	10 752 009,58 €	325 261,36 €	2 575 224,99 €	3 309 218,57 €	733 993,58 €					
Totaux	10 426 748,22 €	11 279 505,12 €		2 660 977,11 €	3 309 218,57 €						
	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT								
	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent							
Résultat de clôture 2021 par section		852 756,90 €				648 241,46 €					
	Capacité de financement de la section d'investissement						648 241,46 €				
	Restes à réaliser en dépenses d'investissement						986 653,82 €				
	Restes à réaliser en recettes d'investissement						369 815,19 €				
	Capacité de financement après RAR						31 402,83 €				
	Rappel résultat de fonctionnement						852 756,90 €				
	Résultat de clôture avec restes à réaliser						884 159,73 €				

 **DE RECONNAITRE** la sincérité des restes à réaliser,

Restes à réaliser en dépenses d'investissement		986 653,82 €
Restes à réaliser en recettes d'investissement		369 815,19 €

 **D'ARRETER** les résultats définitifs.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,

le 08/04/2022

Le 1^{er} Vice-Président,
Roland MOULINIER